

Vivre à Lacanau Océan

La revue des résidents et estivants

N° 91 - Avril 2009 - 5 €



D'une tempête à l'autre !

Association des propriétaires et des locataires de Lacanau Océan



Lacanau Europe
page 6



Le dossier
page 8



Lacanau au présent
page 14

Sommaire

Vie Associative2-7

- Éditorial
- Assemblée générale
- Les allées Ortal
- Lacanau Europe, Une association canaulaise au cœur européen

Le Dossier8-10

L'énergie du vent et nous

Chronique11

- Grosse pression sur les sangliers en Médoc

Lacanau au présent12-14

- Les travaux en 2009 à Lacanau Océan
- Cyclistes et piétons une cohabitation difficile, ce qu'il faut savoir
- D'une tempête à l'autre

En Bref.....15-17

- Le tai-chi chuan
- Le cinéma à Lacanau
- La Poste rajeunit et se modernise
- La face cachée de Plaisance
- Les Estivales de Lacanau

Photo de couverture :
René Magnon

Le mot du trésorier

Je voudrais dire un grand merci aux premiers 300 adhérents qui ont répondu rapidement et généreusement à mon appel de cotisation avant le 31 janvier 2009, ce qui m'a permis de régler toutes les factures du début d'année sans être obligé "de grignoter" le livret A.

Dans ce numéro, vous trouverez le bilan financier pour l'année 2008. J'aurai le plaisir de le rendre encore plus explicite lors de l'assemblée générale du 13 avril prochain, où j'espère, vous serez nombreux à nous honorer de votre présence.

À partir du n° 90 nous avons fait jouer la concurrence pour la réalisation du journal. Cela nous permet de réduire son coût de presque 50% et de vous présenter un budget prévisionnel légèrement excédentaire pour l'année 2009. Mais pour concrétiser celui-ci, vous seuls détenez les clés de la réussite.

Il vous suffit de vous acquitter de votre cotisation et/abonnement (20€) ou de votre abonnement (15€) avant l'assemblée générale, si cela n'est déjà fait.

Par avance, je vous remercie pour la confiance que vous m'accordez dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer très prochainement.

Le trésorier
Y.Tartas

Pour tout savoir sur l'Apllo
05 56 03 25 32 - ass.aplo@wanadoo.fr
Permanence samedi matin 10h-12h
13, av. H. Seguin - B.P. 4
33680 LACANAU-OCEAN

Apllo Éditorial



Dans l'air du temps depuis deux bonnes décennies, ce concept prend encore plus de sens aujourd'hui. La bataille est lancée pour les énergies qui doivent prendre le relais des énergies fossiles dont ce fameux pétrole qui fut très cher récemment et qui le redeviendra sans aucun doute, et le nucléaire qui ne pourra pas seul subvenir à nos moyens énergétiques. Alors chacun y va de son couplet, sur celles provenant directement du roi soleil, le vent (les éoliennes), le solaire, l'hydraulique (l'eau, les hydroliennes), la géothermie (la terre) la biomasse, (la nature). Ces énergies renouvelables pour alimenter nos chères autos, pour nous chauffer, pour construire nos maisons, pour nous déplacer le moins cher possible, pour que l'air soit moins pollué et pour que la planète arrête de se réchauffer. C'est pourquoi, vous trouverez dans ce numéro de *Vivre à Lacanau Océan*, un premier sujet consacré aux éoliennes qui en "Médoc font déjà débat". (Cf. Le dossier p8) Par ailleurs, qui aurait pensé parmi les gens de notre génération, qu'il reverrait un tramway dans les rues de Bordeaux ? Certes il est bien différent de celui qui traversait la ville de notre enfance et sa proche banlieue, pour nous conduire au lycée, au travail, au cinéma, au stade, aux Capucins, à la foire des Quinconces,

aux gares d'où partaient les trains pour Lacanau. Et voilà que, dans ce même concert pour le développement durable, on ose aujourd'hui déclarer à haute voix, que ce ne serait peut-être pas une mauvaise idée que de rétablir la ligne ferroviaire entre Bordeaux et Lacanau Océan. "chiche", dirent lors des dernières cantonales certains candidats ; et de lancer une pétition en faveur d'un tel projet.

Venir en train dans l'avenir à Lacanau Océan, comme c'était le cas au cours de la première moitié du siècle dernier, cela permettrait-il de participer aux engagements récents de l'Europe : 20 % de réduction de gaz à effet de serre, 20 % d'énergies renouvelables, 20 % d'économies d'énergie à réaliser avant 2020 ?

Utopiste, irréaliste, trop cher diront certains ! Alors, plutôt que de rejeter en bloc cette question, le conseil d'administration de l'Apllo, lors de sa dernière séance de l'année, le 12 décembre 2008, en a débattu et a décidé de solliciter votre avis sur cette question. Nous vous tiendrons au courant dans les prochains numéros des résultats de ce sondage.

De même tout au long de l'année 2009, nous essaierons de traiter dans *Vivre à Lacanau Océan* des questions qui tournent autour du concept de développement durable. RM

Assemblée générale 2009

Lundi de Pâques - 13 avril - 9 h 30 salle l'Escoure

Nous aurons le plaisir de vous accueillir dès 9 h à notre prochaine assemblée générale, pour le décompte des présents et la vérification des pouvoirs à jour de leur cotisation.

- 9 h 30. Ouverture de l'assemblée
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2008 (Cf. VLO n° 87 juin 2008).
- Vote des rapports : moral, d'activité et financier.
- Élections au conseil d'administration. Renouvellement du tiers sortant. Débat
- 11 h Dialogue avec les élus et invités - Vers 12 h Le pot de l'amitié

Élections au conseil d'administration

Le conseil d'administration accueille au maximum 21 membres. Les articles 6 et 7 des statuts réglementent l'élection de ses membres et son mode de fonctionnement.

Chaque année, l'assemblée générale doit se prononcer d'une part sur la réélection des membres relevant du tiers sortant, d'autre

part sur l'élection des nouveaux candidats qui auront fait acte de candidature par lettre avant sa date de réunion, le cachet de la Poste faisant foi.

Sont rééligibles en 2009 car élus en 2006 : M^{me} Marie Claude Houalet, M. James Lamarche, M. Jean-Pierre Ménard, M. Laurent Peyrondet, M. Solda Pierre.

Ne peuvent participer aux votes que les adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2009. (Du 1er janvier au 31 décembre 2009).

Si vous ne pouvez assister à nos débats, faites-nous parvenir votre pouvoir et votre cotisation. Merci de nous en faire retour dans les meilleurs délais.

Les allées Ortal en voie piétonne, votre avis

Nous avons reçu 67 réponses soit un peu moins de 10% des adhérents à l'association, c'est peu, mais "qui ne dit rien consent" dit-on !

Pour les piétons et les automobilistes, l'expérience a été jugée en majorité satisfaisante voire très satisfaisante.

En revanche en ce qui concerne **les cyclistes,** cela n'étonnera personne, les réponses sont beaucoup plus contrastées, ce qui se retrouve dans de nombreux commentaires libres qui peuvent se résumer par le sentiment d'une cohabitation piétons cyclistes, plutôt chaotique et dangereuse.

Par ailleurs, l'empiètement des espaces par les commerçants a été souvent signalé comme gênant et anormal. Les difficultés de circulation et de stationnement en centre ville ne sont pas gommées pour autant, mais il se dégage de ces quelques réponses une certaine satisfaction et des suggestions d'organisation.

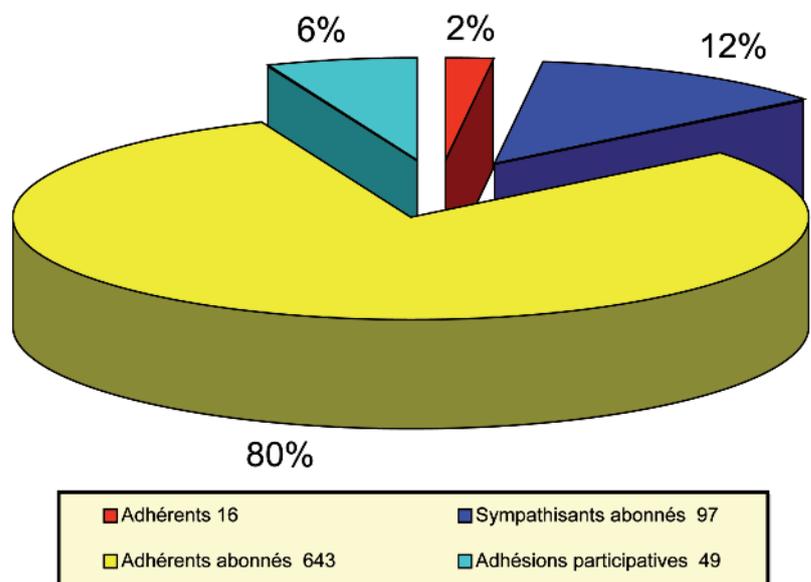
Les modifications et suggestions : Elles portent sur divers aspects, par exemple "n'ouvrir les allées Ortal en voie piétonne qu'à partir de 19 h, rendre les allées Ortal complètement piétonnes 24h/24h, maintenir cette expérience toute l'année, la renouveler". Comme vous le verrez dans les articles relatifs à l'organisation de la prochaine saison p13, la concertation entre la municipalité, les associations de commerçants et l'Apllo a permis de tenir compte de ces avis.

RM

Ressources		Affectations	
Cotisations des membres	14 565,00	Achat de matériel	7,00
Cotisations participations	5 043,20	Locations	4 800,00
Cotisations complémentaires	210,00	Entretiens Réparations	108,10
Vente au numéro	190,00	Documentation Journaux	128,00
Produits financiers	136,01	Assurances	504,69
S/ Total :	20 144,21	Fourniture de bureau	305,64
Fond de prévoyance (Déficit)	353,54	Publications	10 831,46
		Affranchissements	1 471,62
		Réceptions	1 197,99
		Téléphone + EDF	1 130,25
		Frais financiers	8,00
		Divers	5,00
TOTAL :	20 497,75	TOTAL :	20 497,75

Solde créditeur des comptes au 31/12/2008 5567,88

Bilan des adhésions en 2008 (total 805)



Rapport d'activité année 2008 - 2009

Réunions du conseil d'administration

Conformément aux statuts, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois : Le 28 mars, le 27 juin, le 30 septembre et le 22 décembre 2008. En moyenne, onze administrateurs sur vingt ont été présents (fourchette entre 14 et 9), les autres membres étant représentés ou excusés.

Au cours de ces quatre conseils, les instances statutaires ont été renouvelées, les principes de fonctionnement ont été posés et un projet associatif a été voté. Une campagne d'adhésion et un appel auprès des adhérents,

pour l'envoi de clichés destinés à illustrer la revue, ont été acceptés. Ces deux appels n'ont pas été largement couronnés de succès (six nouveaux adhérents, quatre envois de photos), mais ce n'est qu'un début, soyez en sûrs, nous ferons à nouveau appel à vous. Deux enquêtes ont été entérinées, l'une pour tester le niveau de satisfaction au sujet de l'organisation des allées Ortal en voie piétonne. La seconde, pour une remise en circulation éventuelle d'une ligne ferroviaire Lacanau Bordeaux.

Le conseil a également approuvé le renouvellement de la revue pour essayer d'être plus attractif et la décision de faire des économies sur le coût de la publication. Le choix d'un nouvel imprimeur permettra, comme le trésorier vous l'expliquera, de substantielles économies en 2009.

Le principe de faire assurer les permanences, comme il y a quelques années par l'ensemble des administrateurs, a été retenu et mis en place : dix administrateurs les ont assurées en 2008.

Réunions du bureau et de la commission permanente

Le bureau s'est réuni deux fois, pour ajuster les modes de fonctionnement des uns et des autres. Par la suite, les travaux ou les activités à mener ont fait l'objet des discussions au cours des permanences du samedi matin.

La commission permanente s'est réunie trois fois, les 6 juin, 16 octobre et 27 novembre 2008. Lors de la dernière rencontre, une dizaine de personnes ont visionné les documents prêtés par la municipalité concernant les études prospectives de réfec-

tion du front de mer et des allées Ortal. Un choix s'est nettement porté, à l'unanimité, sur une des études et des réunions de travail seront programmées en 2009 pour dégager des pistes de réflexion sur les orientations à proposer par l'Apllo.

Comité de rédaction et de lecture

Ce groupe de travail a pour mission d'élaborer, sur proposition du directeur de la publication et des différents membres, les sommaires du n° en préparation mais aussi de ceux qui suivront. (Il est important d'avoir des textes en réserve). Neuf

réunions ont eu lieu. Les membres doivent aussi proposer des articles, les rédiger ou rechercher de nouveaux auteurs. En 2008, six nouvelles personnes ont signé des articles dans la revue : JP. Stynen, MC. Houalet, N. Giré, Françoise Cottin, JY. Guioy

et V. Boscher.

Comme vous avez pu le constater nous avons défini, avec l'imprimeur, une nouvelle maquette qui évoluera au fur et à mesure de vos réactions et de vos souhaits en la matière.

Groupe de travail Histoire culture patrimoine canaulais

Ce groupe créé au sein de l'Apllo, (Cf. article n° 87, avril 2008), a la particularité de faire travailler ensemble des adhérents membres de notre association et/ou d'autres groupe-

pements, notamment l'association culturelle de Lacanau et l'Office de tourisme. Depuis mars 2008, les personnes disponibles se sont rencontrées au cours de six matinées pour

commencer l'inventaire systématique et méthodique des anciennes villas construites avant 1950 dans deux premiers circuits au sud de la station. Un rapport d'étape est en préparation.

Rencontres et action avec les élus municipaux et locaux

M. le Maire a accordé deux entretiens à l'Apllo. Le premier le 30 avril 2008, en présence du bureau, au cours duquel des informations furent échangées. Le second, le 4 octobre, accordé au président qui avait demandé que soit prêté à l'Apllo l'ensemble des

supports relatifs aux études pour les allées Ortal et le front de mer.

D'autres élus ont été rencontrés pour engager le dialogue et la recherche d'informations. M^{me} Catherine Hoffmann, MM. Denis Lagofun et Valette ont été successivement approchés pour

des rencontres informelles. Enfin, au début de l'été, un travail de collaboration entre M. le Maire, la police municipale et l'Apllo, permit de régler rapidement le problème de la regrettable fermeture de l'impasse Henri Seguin par un des propriétaires riverains.

Participation à la vie associative et locale

L'Apllo a été représentée aux assemblées générales :

de l'Association des riverains du lac (ARL), le 12 avril 2008,

de l'Office de tourisme le 19 août 2008,

de l'Association de développement écono-

mique canaulais (Adec), le 18 septembre, de l'Association Vive la Forêt le 15 novembre 2008.

Par ailleurs l'Apllo a participé à la réunion publique de la communauté de communes le 9 juillet, à l'assemblée générale de l'Association

Gironde Vigilante le 19 septembre, pour y adhérer, et aux journées du patrimoine organisées par l'Association culturelle de Lacanau (ACL), le 20 septembre 2008.

L'association a également été présente aux réunions du conseil de quartier n° 3, les 16 août

et 29 novembre 2008.

Comme vous pouvez le constater dans le rapport financier, le bilan 2008 est bon, même s'il affiche un léger déficit ; toutefois un peu moins important que celui de 2007. Pour 2009, nous avons prévu un budget prévisionnel comprenant de nouvelles économies. Il ne prévoit aucune hausse du coût des adhésions et des abonnements.

C'est donc une association en bon ordre de marche que j'ai le plaisir d'accompagner. Cependant il m'appartient d'attirer votre attention sur la fragilité de notre organisation.

Des renouvellements d'administrateurs, notamment au poste clé de la présidence et de la trésorerie, seront sans doute à envisager au cours de cette nouvelle année et des candidatures plus jeunes et expérimentées (particulièrement en informatique) font encore défaut. Pourtant notre association a encore, en fonction de son ancienneté et de sa représentativité, 800 adhérents, avec un fichier de plus d'un millier d'adresses, une revue lue par plus de deux mille personnes, un rôle éminent à jouer aujourd'hui comme demain. Aussi, je lance un appel solennel pour que de bonnes

volontés se fassent connaître et viennent nous rejoindre.

Mais avant de soumettre à votre vote ce rapport d'activité, je tiens à remercier tous ceux et celles qui, à un moment donné ou à un autre, ont apporté leur contribution à notre association, et plus particulièrement cette année encore, la secrétaire, Marie Claude Houalet et le trésorier Yves Tartas.

Le président,
René Magnon

Rapport moral année 2008 - 2009

Le conseil d'administration issu de l'assemblée générale du lundi de Pâques 24 mars 2008 s'est réuni le 28 mars 2008, pour élire ses représentants à la présidence, au bureau, à la commission permanente et au comité de rédaction et de lecture.

Aucune candidature à la présidence n'ayant été déclarée avant qu'il se réunisse, j'ai décidé de poser la mienne et ce, pour au moins deux raisons.

La première, militant depuis dix ans à l'Apllo, je ne pouvais me résoudre à ce qu'une telle association, forte au cours de plusieurs années de près d'un millier d'adhérents, mais accusant une baisse de ses effectifs constante depuis 2002, reste sans un timonier à sa barre et soit menacée de disparition. En effet, le vieillissement des administrateurs, la difficulté de recrutement de nouveaux dirigeants en son sein, comme dans nombre d'autres mouvements, est une menace permanente pour les associations loi 1901.

La seconde, c'est que de nombreux enjeux à l'ouverture d'un nouveau siècle et au moment de la mise en place d'une nouvelle équipe municipale, ne pouvaient rester sans qu'une attention vigilante leur soit portée, comme l'a toujours fait depuis 1980 notre association.

J'ai aussi nettement déclaré que je souhaitais que cette présidence soit la moins

longue possible, vu mon âge et mon ancienneté. Il vous appartient alors, à vous tous et à chacun d'entre vous de vous sentir une âme de guide et de futur président ou présidente, pour conduire d'ici peu de temps cette association.

Par ailleurs, j'ai annoncé que je souhaitais que s'instaure un dialogue courtois, positif, constructif avec les autres forces vives de la commune mais aussi avec la nouvelle équipe municipale en place. Un des souhaits constants formulé par les différents représentants de l'association par le passé. Mais à tort ou à raison du fait de leurs interlocuteurs comme de leur propre fait, il n'a jamais pu s'instaurer efficacement. En sera-t-il autrement, durablement ? Nous l'espérons.

Au terme de ce mandat, je souhaite aussi préciser ma pensée à propos de la gouvernance de cette association : je ne suis pas un homme de pouvoir, mais de devoir.

Aujourd'hui, l'Apllo n'est plus la seule organisation à s'intéresser aux affaires de la commune et par là même de sa station balnéaire. Des conseils de quartier existent et ont aussi leur mot à dire. Nous devons travailler ensemble. Par ailleurs, depuis les dernières élections municipales, deux nouvelles associations se préparent à l'alternance.

L'Apllo doit alors veiller à ne pas tomber dans une confusion des rôles et se détour-

ner de sa mission essentielle que lui confère l'article 1 de ses statuts : "la défense des intérêts patrimoniaux, matériels et moraux des propriétaires des terrains bâtis et non bâtis et des résidents locataires, de Lacanau Océan et du Huga".

J'y veillerai, mais cela n'empêchera nullement l'association de débattre avec tous et d'approuver ou non les orientations de la municipalité en place comme celles de tous ceux qui oeuvrent pour son bien ou qui se préparent à diriger, un jour, la commune. Dans ce nouveau contexte, je souhaite que l'association travaille à promouvoir les projets qui nous semblent essentiels, utiles et réalisables quels que soient leurs protagonistes.

J'ai proposé alors au vote du conseil d'administration qui l'a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés un projet associatif que nous avons publié dans le n° 90 de janvier 2009 et auquel je vous demande de bien vouloir vous reporter.

Depuis avril 2008, le bureau, la commission permanente ont approuvé un certain nombre d'activités et les ont mises en musique. C'est pourquoi après avoir soumis à votre vote ce premier rapport moral, le rapport d'activité et le bilan financier, vous seront présentés.

Le président

Attention danger !

L'absence de nouvelles candidatures au renouvellement des administrateurs et aux postes de responsabilité rend la situation préoccupante pour l'Association. Cette année parmi les tiers sortant une personne pour des raisons de santé ne sera pas en mesure de renouveler sa candidature. Deux administrateurs, au

moins, ont annoncé leur démission. À ce jour, seul M. JP. Styne qui a rejoint l'Apllo après l'assemblée générale de 2008 a fait acte de candidature.

Aussi je lance un vibrant appel à vous tous et en particulier à chacun d'entre vous pour que vous fassiez acte de candidature au conseil d'administration et ainsi donner à l'Apllo la chance de poursuivre son action.

Lacanau Europe

Une association canaulaise, au cœur européen

Cet article demandé par l'Aplo aux responsables de Lacanau Europe lors de l'assemblée générale des commerçants à la fin de l'année 2008, n'a qu'un seul objectif : informer. Fidèle à sa promesse de mieux faire connaître le travail engagé, la revue *Vivre à Lacanau Océan* est heureuse de vous présenter cette association.

Unis dans la diversité, c'est l'une des devises européennes. Elle signifie que nous, les citoyens européens de l'Union Européenne sommes unis dans les diversités de cultures, de langues, de situations économiques...



Est-ce qu'il ne serait pas bon également d'envisager que les citoyens européens de l'Union dans ce XXI^e siècle soient unis dans une situation économique et sociale égale et dans

la richesse ? C'est une question qui mérite d'être réfléchiée par chaque citoyen de l'Union !

Victor HUGO, lors du Congrès de la Paix, qui se tenait à Paris en 1849, a déclaré : *“ Un jour viendra où vous France, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne ”*. Ce texte de Victor Hugo fut considéré, à l'époque, à la fois comme un discours visionnaire et une utopie!

Presque cent ans plus tard, les citoyens européens, nos pères fondateurs, notamment Jean Monnet, Schumann, ont rendu possible une unité européenne en créant un organe supranational, la Communauté européenne. Elle est aujourd'hui, notre Union Européenne, qui rassemble vingt sept pays.

A travers notre travail et des impôts, cha-

acun et chacune de nous contribuons à l'Union Européenne pour créer une caisse commune pour nous tous ! Cette caisse permettra d'améliorer étape par étape, petit à petit, les conditions de vie des citoyens européens dans différents domaines (Education, Transports, Sécurité, Santé.)

En cette période de crise économique, chacun, chacune de nous, dans l'Union Européenne, pour nous et nos enfants à l'avenir, espère mener une meilleure condition de vie qui nous paraît indispensable.

Aux États-Unis d'Amérique, le nouveau Président Obama, inspire un nouvel espoir pour que les Américains aient une économie puissante.

Les pays émergents : la Chine, l'Inde manifestent un nouveau développement économique. Nous, les citoyens de l'Union Européenne qu'espérons-nous dans le cadre du Développement Economique ?

Comment notre Union Européenne pourrait-elle se transformer afin que les autres pays du monde se tournent vers nous et regardent l'Union de manière enviée pour sa réussite dans le domaine du développement économique et en accord avec l'environnement ?

Une poignée d'hommes, d'experts, de politiciens font fonctionner cette Union Européenne.

Et pourquoi pas chacun de nous y participer aussi, au lieu de rester passif avec nos sentiments, pensées, opinions positives ou négatives au sujet de l'Union. Nous devons être acteurs et agir ensemble pour le bien être de notre Union. L'Union fait la force !

L'Association Lacanau Europe

En lien avec la commune Lacanau, l'Association Lacanau Europe a pour but d'être un médiateur entre l'Union Européenne et les citoyens européens au niveau local. Afin de mettre en place les différentes actions européennes dans le cadre de l'Education, de la Jeunesse, du



Développement Economique, de l'Environnement, de la Citoyenneté Européenne, de la Culture et du Jumelage Européen, l'Association Lacanau Europe agit avec différents partenaires associatifs et institutionnels au niveau local, départemental, régional, national et européen. Ces démarches sont équivalentes à une goutte d'eau dans l'océan ! Mais ce sont les gouttes d'eau qui font l'océan. Agissons ensemble pour réussir !

Connaissez-vous l'hymne européen ?

Cet hymne n'est pas seulement celui de l'Union européenne, mais aussi celui de l'Europe au sens large. La mélodie est tirée de la Neuvième symphonie composée en 1823 par Ludwig van Beethoven.

Pour le dernier mouvement de cette symphonie, Beethoven a mis en musique l'Ode à la joie écrite en 1785 par Friedrich von Schiller. Ce poème exprime la vision idéaliste que Schiller avait de la race humaine, une vision de fraternisation de tous les hommes que partageait aussi Beethoven.

En 1972, le Conseil de l'Europe (qui avait déjà conçu le drapeau européen) a choisi le thème musical de l'Ode à la joie de Beethoven pour en faire son propre hymne, en demandant au célèbre chef d'orchestre Herbert von Karajan d'en écrire trois arrangements, pour piano, instruments à vent et orchestre symphonique. Cet hymne sans paroles évoque, grâce au langage universel de la musique, les idéaux de liberté, de paix et de solidarité incarnés par l'Europe.

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne en ont fait l'hymne officiel de l'Union en 1985. Il n'est pas destiné à remplacer les hymnes nationaux des États membres, mais à célébrer les valeurs qu'ils partagent tous, ainsi que leur unité dans la diversité.

L'équipe de l'Association

Une équipe de bénévoles en partenariat avec la commune de Lacanau travaille sur les projets européens. Le travail est organisé par des commissions spécialisées.

Le Bureau

Mme BARDY LOPES Viviane - *Secrétaire et Chef de file Jeunesse*

M. BERNON Christian - *Trésorier adjoint et Chef de File Education*

Mme - *Secrétaire adjointe*

M. De MAREZ OYENS Gerrit - *Trésorier et Chef de File de la Journée de l'Europe et du Projet Veere avec les Pays-Bas*

M^{lle} THIRU Shanti Jacqueline - *Présidente*

Membres du Conseil d'Administration

M^{me} BILLA Brigitte

M^{me} BRUN Maryse - *Traduction groupe espagnol,*

M^{me} CHENARD Caroline - *Relation parents d'élèves.*

M^{me} DIAZ Fiona - *Chef de file Anglophone et du e-twinning.*

M. LOPEZ Juan - *Chef de file Espagne*

M. - *Chargé évènementiel.*

M. MARS Jean-Louis.

M^{me} ROUMASEILLE Nicole - *Chef de file de la journée européenne des langues, chargée de la Culture.*

M. SOINARD Xavier - *Chargé de communication.*

Sans oublier ses membres fondateurs :

M. BATS Abel,

M^{me} DACOSTA Jacqueline - *Traduction groupe anglophone*

M^{me} LABBE Bénédicte - *relations avec les parents d'élèves,*

M^{me} LAMBERT Françoise - M^{me} LOPEZ Maïté.

M. MAGNON René - Historien local

La Mairie est représentée par M^{me} Jacqueline Hoffmann adjointe aux associations et à la culture.

Portrait

Shanti Jacqueline Thiru a été élue Présidente de l'Association Lacanau Europe en juin 2008.

D'origine Indienne (Pondichéry), elle est née en Malaisie (Kuala Lumpur), où elle reste jusqu'à 12 ans ; une guerre ethnique conduit sa famille à revenir en Inde. Elle y poursuivra ses études universitaires à l'Université de Madras. Passionnée par l'Union Européenne, elle vient en France à 24 ans. Ses langues maternelles étant l'Anglais et le Tamoul, elle apprend le Français. Elle est titulaire d'un DESS de chef de projets Européens de l'Université de Cergy Pontoise.

Sa citation préférée est celle de Jean Monnet : « *Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des hommes* ».



Quelques projets en cours

Le jumelage européen :

Les activités développées dans le cadre d'un jumelage européen sont culturelles et sportives. C'est, par exemple, des déplacements à faible coût pour tout Canaulais dans des pays européens, puisque que l'hébergement est effectué dans des familles d'accueil. C'est aussi des échanges scolaires réguliers qui permettent à des classes entières de se déplacer dans d'autres pays de l'Union Européenne. Dans le cadre des échanges, Lacanau peut aussi accueillir de jeunes saisonniers et faire partir de jeunes Canaulais travailler avec les futures villes jumelées.

La journée de l'Europe

A l'occasion de la Journée de l'Europe qui aura lieu le samedi 9 mai 2009, l'Associa-

tion Lacanau Europe avec l'Association de développement économique (Adec) et le soutien de la Mairie de Lacanau. propose d'organiser "une **Journée de l'Europe**". Cette manifestation permettrait de lancer la saison. Dans la journée, des animations seront organisées (orchestre, concours, élection de mister et miss Lacanau Europe...), Le soir, une soirée festive sera proposée. Une médiatisation de l'événement par la presse et distribution de tracts inciterait les habitants de la Communauté urbaine de Bordeaux (Cub), à venir.

D'autres Actions Européennes

Mais aussi pleins d'autres projets passionnants sont en cours de montage : rencontres de groupes d'adolescents afin de faire en commun un projet encadré par la commune, e-twinning pour communiquer entre deux classes d'école distantes, faire venir une assistante d'anglais destinée aux jeunes Canaulais, montage d'une collaboration sur les problématiques de l'érosion avec Veere (ville située au Pays-Bas).

Dans le cadre d'échanges culturels, Lacanau Europe a reçu dans les derniers jours de février une délégation des élus et le premier magistrat de la ville de Pyli en Grèce.

Vos Projets Européens !

Et enfin tous les projets que vous pouvez proposer et monter avec l'aide de l'Association Lacanau Europe. Des spécialistes vous y aideront. N'hésitez pas à les contacter.

Pour contacter l'Association

Il existe un site : <http://www.lacanaueurope.com> et une adresse mail contact@lacanaueurope.com, mais vous pouvez envoyer votre courrier postal au siège de l'Association: Mairie de Lacanau, BP. 3, 31 Av. de la Libération, 33680 Lacanau. Enfin vous pouvez aussi téléphoner au 05.56.26.22.90 ou au 06.62.43.37.95. Informez vous sur les projets en cours, participez. L'Association est ouverte à toutes et à tous. Le montant de l'adhésion est de dix euros.

Shanti Jacqueline Thiru

L'énergie du vent et nous



Le soleil est notre premier pourvoyeur d'énergie. Parmi les dérivés de l'énergie solaire, le vent est partout présent sur le globe. Récupérer et transformer cette énergie est le challenge de l'éolien. La France a lancé sa production industrielle d'électricité éolienne, il y a une dizaine d'années, mais de façon timide comparé à nos voisins allemands ou danois, ceci en commençant par les sites les plus ventés : en Picardie, Champagne Ardennes, Centre, Bretagne et Lorraine. L'électricité produite par les éoliennes est principalement injectée dans le réseau haute tension d'Électricité de France, à part quelques rares utilisations directement sur le site, de faible puissance.

Perspectives de production

Le parc éolien français à ce jour est constitué de 2203 machines pour une puissance totale installée de 3027 Mega Watts. La progression annuelle en terme de puissance installée est de 50% pour les deux dernières années.

La production annuelle d'électricité d'origine éolienne en France représente 1% seulement de la consommation totale. La

cible est de 10% de nos besoins en 2020, un niveau déjà atteint par l'Allemagne.

Cette augmentation est destinée à diminuer la production d'électricité à partir des combustibles fossiles, ou du nucléaire et de couvrir nos nouveaux besoins.

Les producteurs d'électricité d'origine éolienne sont des entreprises privées propriétaires de leurs machines et commercialisant leur production. Le prix d'achat actuel est de 84€ par MWh. Les machines actuelles ont des hélices d'un diamètre de 80 à 100 mètres montées sur des mats de hauteur équivalente, pour une puissance électrique unitaire de 1500 à 2000 KW. Les éoliennes en développement auront des diamètres de 120 mètres pour des puissances allant de 3000 à 5000 KW.

Projets en Gironde

Le Potentiel : l'Aquitaine n'étant pas très ventée, c'est une des raisons pour lesquelles des parcs ne sont pas encore apparus. L'évolution vers des machines de plus en plus géantes, capables d'utiliser des vents relativement faibles ouvre la voie à de nouveaux gisements.

La Gironde est toutefois pourvue de situations géographiques exploitables sur le littoral et le long de la Gironde et de la

vallée de la Garonne.

Plusieurs communes (Le Porge, Hourtin, le Verdon, Naujac) ont été, ou sont tentées par le Dieu Éole. Mais elles recueillent des oppositions manifestes. Un projet sérieux a été mis à l'étude au Verdon, il se heurte actuellement à la présence du port du Verdon qui revendique les terrains.

En Aquitaine, une société, Valorem, a son siège à Bègles et opère dans toute la France. Elle se charge de tous les aspects, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à l'exploitation des parcs éoliens, en passant par le montage des machines sur le site. Elle lancera bientôt la fabrication des éoliennes dans notre région. Actuellement elle étudie un projet de parc éolien sur la commune d'Hourtin qui est très prometteur. De même, elle cherche à s'implanter dans les communes de la CDC Médullienne : Le Temple, Sainte Hélène, Saumos, Brach et Salaunes. Notamment dans cette dernière pour une unité de production de pales.

Nos forêts de pins très peu peuplées, représentent un terrain favorable à ces installations, (peu d'emprise au sol, voisinage lointain). Les seules contraintes sont celles des voies d'accès et de transport de l'électricité produite. L'avantage de l'électricité produite par des éoliennes est que toutes

¹ Le prix de l'électricité en Europe estimé en 2010 sera de 90€ par KWh.

² Pour l'échelle de grandeur, 100 m est la hauteur des piles du pont suspendu de Bordeaux.

³ 1500 KW est la puissance d'un gros tracteur de chemin de fer ou d'un très gros groupe électrogène diesel.

⁴ En prenant un coefficient de productivité de 20%, une éolienne alimente 350 foyers hors chauffage, soient environ 1000 personnes.

les sources de production sont interconnectées, la source n'a pas à se trouver à proximité de l'utilisateur. Sur un territoire comme la France, il y a toujours des sites où le vent souffle.

La région Aquitaine et le conseil général de la Gironde sont très impliqués dans le développement de l'énergie éolienne dans notre région. Une étude complète a été confiée à la Compagnie du Vent qui prend en compte tous les aspects du développement de la filière, gisements, économie, environnement, servitudes et contraintes.

La mise en valeur de l'énergie éolienne serait aussi créatrice d'emplois directs pour l'industrie, les installations et l'exploitation. Ainsi Valorem prévoit la création de 200 emplois directs sur son futur site de fabrication de machines.

Une énergie de toujours

L'énergie éolienne a depuis toujours été mise à profit par l'homme (et les oiseaux) : voiles de bateaux, meules à grains, stations de pompage (moulins hollandais), pour l'évolution des techniques. Les développements modernes permis par les nouveaux matériaux et l'électronique sont une grande opportunité pour le renouveau de la filière. Celle-ci peut enfin remplacer partiellement des énergies fossiles, en conjugaison avec d'autres sources d'énergies renouvelables.

Les parcs éoliens du futur proche seront off-shore, comme au Danemark, avec des moulins de 5 000 KW. Mais le développement de l'implantation des éoliennes n'a pas que des adeptes, loin s'en faut !

JP. Stynen

Sources :

L'énergie du Vent sous la direction de Philippe Rocher, au Cherche Midi, 2007, très bel ouvrage bien illustré.

Sites Internet : Ademe : www.ademe.fr - Ser : www.ser.fr - France Energie Eolienne : www.fee.asso.fr - European wind energy association : www.ewea.org - Lpo : www.lpo.fr

Alors faut-il avoir peur d'Éole ?

Les conclusions du Grenelle de l'environnement sont claires. D'ici à 2020, la France s'est engagée à couvrir 20 % de ses besoins énergétiques grâce aux énergies renouvelables et notamment en développant le parc des éoliennes. Mais comme le Comité d'orientation stratégique, présidé par M. Valéry Giscard d'Estaing qui dénonce le coût élevé de ces installations, de nombreux opposants se mobilisent.

Le débat fait rage et nombre de médias s'intéressent aux divers enjeux. Des sites et blogs sur Internet se multiplient pour dénoncer les méfaits de l'éolien par exemple :

“À terre, la fixation d'un socle nécessiterait 1 500 tonnes de béton. En mer 3 000 tonnes. La durée de vie d'une éolienne serait de quinze années maximum. Le prix du démantèlement serait d'environ de 500 000 euros. Une éolienne dernière génération ce serait 3 fois et 1/2 la hauteur de l'arc de Triomphe et 4 fois la hauteur du clocher d'un village.

Les éoliennes ne produiraient des KW qu'un jour sur quatre. Actuellement le parc de 2 200 éoliennes produit en France seulement 1 % de la consommation totale en énergie. À l'horizon de l'implantation des 10 000 éoliennes prévues cela ne représenterait que 5 à 6 %.”

D'après ces opposants à l'évolution de

cette filière *“est-ce raisonnable de défigurer notre beau pays pour produire seulement une énergie d'appoint ?”* Par ailleurs, annoncent-ils, *“les éoliennes produisent des nuisances sonores, le patrimoine immobilier à proximité subit une dévalorisation de 20 à 40 %. Cela produit un effet désastreux sur le tourisme.”*

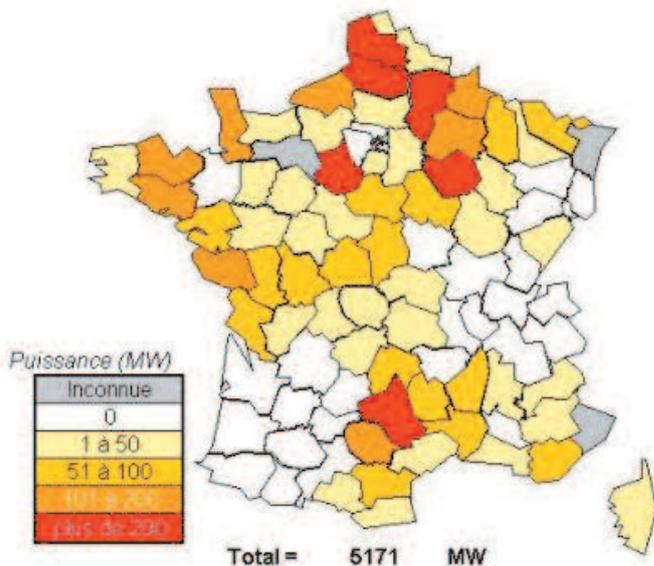
Cependant certains maires de communes rurales ne seraient pas insensibles à cette manne fournie par le vent. Dans certains cas connus, l'installation de 14 éoliennes rapporte 400 000 euros par an à la communauté. De quoi séduire les élus des villages dont les budgets sont des plus modestes.

Alors faut-il avoir peur ou non d'Éole ? Ce dossier est là pour nous aider à mieux connaître ce sujet, à nous inciter à aller plus loin dans notre réflexion et à nous faire une opinion.

En France, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'écologie, de l'énergie, du développement durable de l'aménagement du territoire et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Il est utile de savoir également que cinquante pays notamment l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne et la France ont créé, le 26 juillet 2008, à Bonn, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena). Elle a pour mission de pro-





Répartition régionale des puissances en MW pour les permis de construire acceptés et refusés entre le 01/02/06 et le 01/02/07 et les demandes de permis en cours d'instruction au 01/02/07 :

mouvoir le solaire, l'éolien, la biomasse, les biocarburants et la géothermie, comme l'a fait en son temps l'Agence de l'énergie atomique (AIEA) pour le nucléaire, afin de sortir la planète d'une économie "tout carbone" alimentée par le pétrole, le charbon et le gaz.

Les différents points de vue de responsables locaux

Le représentant de l'État, Olivier Delcayrou sous préfet de Lesparre-Médoc, au cours de l'assemblée générale de l'Association Vive la Forêt le 16 novembre 2008, déclara :

"L'État a besoin de toutes les énergies renouvelables et que personnellement il porte un regard bienveillant sur le développement de l'éolien tout en reconnaissant que la région n'est pas très ventée. Mais le développement des éoliennes, ici comme ailleurs, ne peut se faire que par une réflexion concertée à l'échelle d'une zone de développement régional. (NDLR. Cf. Lettre à MM. les Préfets en date du 19 juin 2006, relative à la création des zones de développement de l'éolien terrestre.)"

L'Association Vive la Forêt a toujours déclaré *"qu'elle n'était pas hostile à l'éolien mais qu'elle veillerait à ce que des implantations ne se fassent pas sur des sites protégés"*. Elle signale aussi que *"les implantations ne seront pas irréversibles,*

qu'elles nécessiteront la coulée de tonnes de béton pour fixer les machines et qu'elles sacrifieront des hectares de forêts."

Henri Sabarot en tant que maire, président de la communauté des communes

des lacs médocains et président de la Fédération des chasseurs de la Gironde, y est farouchement opposé. Se prononçant sur un projet d'implantation dans la commune de Naujac, il déclara :

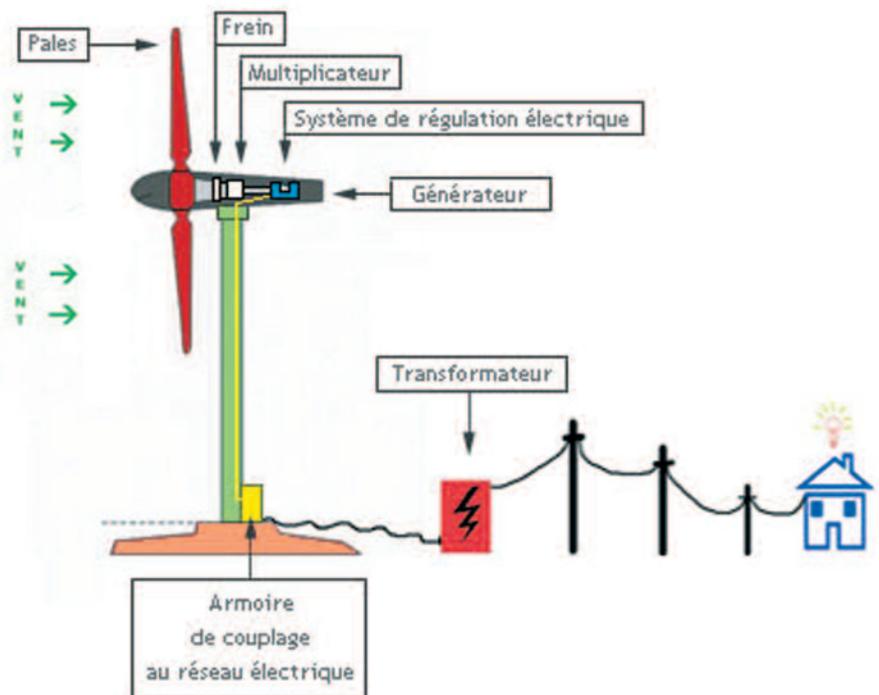
"L'implantation d'un champ d'éoliennes à 2 Km d'une future réserve naturelle, auprès d'une côte Aquitaine intacte admirée par l'Europe entière, au milieu d'un des principaux couloirs de migration en Europe est un paradoxe. (...) L'éolienne promène encore son visage propre, sa réputation de modernité post-industrielle et son aptitude à fasciner les babas-cool. Elle est plus pernicieuse. Pourtant sachant qu'elle brasse du vent, la méfiance devrait être de rigueur."

RM

Sources : Guy Feullye. Basse-Normandie environnement. Document largement diffusé sur Internet et le dossier. *Éole Dieu ou démon*. Cahier du Monde du 1er octobre 2008.

Sud-Ouest 29 octobre 2008.

Comment ça marche ?



Grosse pression sur les sangliers en Médoc



La prolifération de cet animal sauvage inquiète les riverains pour les dégâts occasionnés dans leur jardin ou leur propriété et les automobilistes pour les dangers encourus lors de sa traversée inopinée sur les routes de l'Aquitaine. Depuis Gaston Phoebus, l'animal a été pourtant une proie de choix, chassée de partout.

Nombreuses sont les demandes au sujet des décisions prises en haut-lieu pour atténuer l'extension massive de ces hôtes des bois. Pour répondre à ces inquiétudes, la revue *Vivre à Lacanau Océan* est heureuse de vous proposer, avec son aimable autorisation, l'article de Julien Lestage, journaliste à Sud Ouest, publié le 12 décembre 2008.

Depuis l'ouverture de la chasse au mois d'août dernier, les battues se multiplient sur la presqu'île.

Du nord au sud, il ne se passe pas une semaine sans que, sur le bord de la route ou au détour d'un chemin, l'on aperçoive des hommes en fluo qui attendent patiemment que les cochons sauvages, bougés par la meute des chiens, apparaissent dans la ligne de tir.

Une récente battue au golf de Lacanau

Le mammifère omnivore proche du porc, réputé être "très intelligent" par les chasseurs, est même traqué dans les endroits les plus inattendus. Après la permission retrouvée de "tirer" dans la réserve naturelle du Cousseau (avec autorisation exceptionnelle), c'est sur le golf international de Lacanau, au pied de la station balnéaire, qu'une battue vient d'être organisée cette semaine. (NDLR. Fin décembre 2008).

La direction de l'établissement, qui a obtenu une aide de la collectivité de 243 000 euros pour encercler son parcours d'une solide clôture, a quand même été obligée de faire appel aux bons fusils de la société de chasse locale pour sortir les indésirables. Bilan de l'opération : onze sangliers au tapis (il y a eu des rescapés). L'équivalent d'une équipe de foot, mais qui ne jouait pas à la balle... Les traces des dégâts sur la jolie pelouse en témoignent.

Démographie galopante

Consigne a été donnée aux chasseurs de mener la vie dure à l'animal. En 2007, sur l'ensemble du département, environ 4 500 sangliers ont été abattus. Cette même année,

la Fédération, à qui la loi impose de dédommager les agriculteurs dont les parcelles ont été abîmées par les troupeaux, a dû déboursé près de 150 000 euros. Pour 2008, l'objectif à atteindre a été fixé à un "prélèvement" de 6 000 cochons. Au final, le constat est que l'espèce prolifère, et qu'il faut réguler une population devenue nuisible. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer une démographie galopante.

La première, observe Jésus Veiga, est que le sanglier "s'habitue à la présence humaine". Du coup, il prend possession de nouveaux territoires. Il n'est pas rare de le voir à proximité des routes, des résidences. Bref, dans des espaces où il devient impossible de le chasser. À Carcans-Maubuisson, la commune d'Henri Sabarot, président de la Fédération départementale de chasse, un troupeau de sangliers "ose" même venir régulièrement "brouter" un rond-point du village...

Un autre motif de cette prolifération est l'abondance de nourriture. Les champs de maïs notamment, que l'on trouve à Carcans, Hourtin, Saint-Laurent, Le Porge, constituent de bons réservoirs alimentaires. "Le schéma est simple", confie un chasseur. "La nuit, ils viennent se servir. Le jour, ils se planquent là où on ne peut pas tirer. Ensuite, retenez qu'une laie peut mettre bas douze marcassins, et que la période de gestation dure un peu moins de quatre mois...". Au passage, le même chasseur rappelle que l'espèce était en voie de disparition dans les années 1970. Au Porge, le président de la société de chasse se souvient qu'en 1993, ses troupes n'avaient tué que quatre sangliers. "Cette année, nous en sommes à 43". On en voit partout." La preuve que le sanglier a des ressources. Et que les chasseurs du Médoc n'ont pas fini de courir les bois.

Julien Lestage



Cyclistes et piétons, une cohabitation difficile : ce qu'il faut savoir

Cet été, les allées Ortal seront ouvertes complètement aux piétons et aux cyclistes sans territoire réservé à ces derniers. Pour améliorer une cohabitation qui s'est avérée l'an passé un peu chaotique (cf. résultat enquête auprès des adhérents, p.3), quelques règles de prudence et de civisme sont bonnes à rappeler.

Généralement le vélo est considéré comme un véhicule normal. Le cycliste a donc les mêmes obligations et encourt les mêmes sanctions que l'automobiliste, à l'exclusion du retrait de points sur le permis de conduire (...). En ville, il peut, sauf dispositions prises par la municipalité, emprunter les aires piétonnes, à condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons. (art R.431-9 du code de la route).

S'il conduit son vélo à la main, pour traverser sur un passage protégé par exemple, le cycliste redevient piéton (art. R. 412-34). À Lacanau, l'usage du vélo augmente

chaque année et l'on peut constater de plus en plus de dérives. Les infractions fréquentes commises par les cyclistes sont notamment : circuler en sens interdit, téléphoner en roulant, rouler aussi à vitesse excessive, très souvent là où elle est réglementée pour les automobilistes. Il est bon de savoir que téléphoner n'engendre qu'une contravention de 22€ mais toutes les autres infractions sont passibles d'une contravention de 90€.

En 2006, en France, le taux de responsabilisation était de 44,4 % dans les accidents survenus avec un piéton. Aussi la prévention routière conseille aux cyclistes de ne jamais rouler à plus de deux de front (art R.431-6 et 7 du même code de la route), et de se mettre en file indienne dès la tombée du jour ou lorsqu'un véhicule s'apprête à les dépasser.

Elle multiplie également les conseils en direction des équipements. La sonnette sera perçue à plus de 50 mètres. Un éclairage à l'avant et à l'arrière en bon état de

marche et les catadioptres sont obligatoires. (art. R.313-3 et 5, R.313-18 à 20 et R.313-33). Leur absence est passible d'une amende de 33€. Il faut ajouter à ces recommandations un écarteur de danger à l'arrière et à gauche. (Art R.313-20), un rétroviseur, un gilet réfléchissant pour être vu de loin, et surtout le port d'un casque. Selon la Commission de sécurité des consommateurs, les traumatismes crâniens représentent 80 % des décès à vélo. Quant aux piétons, s'ils ne sont pas verbalisables ils ne peuvent pas s'abstenir de quelques règles de bonne conduite et de civisme. En particulier, lorsqu'ils empruntent ou traversent les pistes réservées aux cyclistes sans égard pour ces derniers ce qui risque d'engendrer des chutes graves.

Ainsi, si chacun fait preuve d'attention à l'autre, l'été sera radieux pour tous.

RM

D'une tempête à l'autre !

Seulement dix années séparent "Klaus", la tempête du samedi 24 janvier 2009 de celle classée "tempête du siècle" qui traversa le pays, dans la nuit du 27 au 28 décembre 1999, et qui dévasta notre région.

Si, lors de cette dernière Lacanau avait payé un lourd tribut aux vents fous, notre commune, cette fois-ci n'a pas eu à souffrir autant que ses consoeurs plus au sud et dans les départements limitrophes. À part les coupures d'électricité et la privation de téléphone qui a touché nombre de foyers, jusqu'au lundi matin, d'autres ont attendu, notamment au sud de Lacanau Océan, pendant une semaine, dans des conditions difficiles, le rétablissement de la lumière. Même si ça et là des pins décapités, couchés à terre, des tuiles envolées témoignaient de la violence des vents et du déchaînement de Dame nature, Lacanau globalement fut épargnée.

Ce n'était pas la première fois que nous assistions impuissants à ce phénomène, rap-

pelons nous 1999 ; il n'empêche que nous fûmes tous sidérés et un peu désemparés. Il fallait voir à Écomarché à Sainte-Hélène, à Intermarché à Saint-Médard, dès le samedi soir le nombre d'automobilistes aux pompes à essence pour faire des pleins de super dans des jerricans, pour alimenter un groupe électrogène. Aux informations de 13 h le dimanche matin, on pouvait déjà avoir une idée de l'ampleur du phénomène qui à partir de 3 h et demie dans la nuit de samedi à dimanche, avait décidé de frapper fort en Gironde et dans les Landes. Certains ont décidé de se réfugier dans la famille hors de ces départements, d'autres n'ont pas pu ou ont préféré rester sur place, même si les médias annonçaient que la situation ne redeviendrait normale que dans cinq à sept jours.

Le samedi après-midi et le dimanche matin dès que nous sortîmes ce fut le même spectacle de désolation de 1999 qui apparut : arbres arrachés, décapités, tuiles envolées,



clôtures écrasées, routes coupées.

Le décret de reconnaissance de catastrophe naturelle fut promulgué dès le mercredi 28. On dit souvent "jamais deux sans trois". Sans vouloir être un oiseau de mauvaise augure, profitons de cette nouvelle expérience malheureuse pour réfléchir au "comment" organiser et intensifier au niveau, municipal, individuel, ou au sein de nos associations, une plus grande proximité et solidarité pour mieux affronter ces coups du destin prévisibles désormais.

Quant à lui, "le père fouettard", le matelot bravant du haut de sa tour comme au début du siècle dernier, vents et tempêtes, il a tenu bon !

RM

La tempête et nous ?

En discutant avec diverses personnes, on s'aperçoit que cette catastrophe a imprimé aussi des traces sur le plan humain. Certes sur le plan municipal, une cellule de crise a bien été activée, mais nous, les associations qu'avons-nous proposé pour adoucir cette mauvaise plaisanterie ? Rien ! L'Apllo et d'autres associations qui connaissent bien la population auraient dû jouer un rôle plus important pour organiser la distribution de boissons chaudes, le rapatriement de produits surgelés en souffrance, des lieux chauffés et plus confortables. Car certaines personnes n'ont pas osé frapper à la porte de quelqu'un, certainement par pudeur, par timidité et sont restées parfois plusieurs jours sans consommer une boisson chaude, même pas le moindre petit café ! Je pense que la vie associative à l'obligation, dans de telles circonstances, de rassembler toutes les énergies pour se mettre



à la disposition de l'urgence et d'aider à pallier les difficultés de chacun. Amis lecteurs, que ces quelques lignes ne vous apparaissent pas comme polé-

miques, bien au contraire ; mais simplement si de tels cataclysmes surviennent, que la solidarité soit encore plus au rendez-vous. On peut toujours mieux faire !

Attention avec les groupes électrogènes

1. Toujours utiliser le groupe à l'extérieur, (risque mortel d'intoxication au monoxyde de carbone).
2. Avant tout raccordement, déclencher le disjoncteur EDF. Ne pas raccorder sur le circuit existant sans avoir pris les mesures adéquates (à effectuer par un professionnel) sinon risque de renvoi sur le réseau EDF. Dans tous les cas raccorder le groupe aux appareils à alimenter avec des rallonges électriques en bon état et de section

appropriée.

3. Vérifier la puissance de sortie du groupe par rapport à la puissance demandée (puissance sortie supérieure à celle demandée).
4. Attention pour le fonctionnement d'appareil électronique (risque de mauvais fonctionnement ou de dégradation de celui-ci en raison des fréquences souvent irrégulières par rapport au réseau EDF).

Yves Tartas

Été 2009, les travaux d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement

Lors de deux rencontres qui ont eu lieu, l'une le 28 janvier 2009, avec M. Le Maire et les représentants des associations de commerçants, l'autre le 5 février dernier, avec Mmes Jacqueline Hoffmann adjointe au maire chargée des associations et de la culture, Mme Caroline Maertens, Directrice des services techniques et M. Denis Lagofun, conseiller municipal, des informations ont été échangées au sujet des travaux pour 2009, au sein de la sta-

Les allées Ortal

Devant la satisfaction exprimée aussi bien par les résidents que par les commerçants, l'opération allées piétonnes est reconduite en 2009.

Une grande première, M. le Maire a vivement souhaité que tout soit mis en œuvre pour que la saison estivale débute mi-avril. (Les communes de carcans et Hourtin ont adopté également ce calendrier). Les allées seront piétonnes de 11 h 30 à 6 h le lendemain et du 1er juillet au 15

septembre 2009. En dehors de ces horaires, les voitures seront autorisées à circuler dans une voie centrale, en sens unique jusqu'à l'océan.

La discussion a porté sur une circulation des automobiles à droite ou à gauche, pour permettre un aménagement paysager de la voie centrale, mais en fin de compte c'est la solution annoncée plus haut qui a prévalu. Ainsi l'extension des terrasses (3 m plus 1) comme autorisée en temps normal sera dotée d'une nouvelle

Lacanau au présent



de 4 m, sans discontinuité pour les commerçants qui le souhaitent.

Les aires de stationnement sur les allées, en dehors des arrêts-minutes indispensables, seront supprimées.

Enfin, le point le plus critique de l'expérience de l'an passé, une cohabitation difficile entre piétons et cyclistes a conduit à la suppression de la piste cyclable matérialisée au profit d'une utilisation partagée d'un espace plus vaste, ce qui implique des règles pour les uns comme pour les autres. (Cf. art. p.)

Les travaux de réfection des voies et trottoirs, la circulation et le stationnement

En 2009, à Lacanau Océan, priorité est donnée à la restauration de la villa Plaisance, en bonne voie, et à la restructuration complète de l'avenue de l'adjudant Guittard.

Après l'enfouissement des réseaux et la réfection de tous les autres circuits en 2008, les travaux de 2009 sont prêts à démarrer. Les appels d'offres faits, les entreprises retenues, les travaux devraient débuter mi-février pour un coût global de 800 000€. La place de la Libération, où se trouve Notre Dame des Flots, bénéficiera également de cette rénovation.

L'avenue de l'adjudant Guittard, Les principaux aménagements

Une voie centrale, à double sens pour les automobilistes ; celle-là sera bordée de chaque côté d'une bande cyclable montante et descendante que pourront emprunter les cyclistes et ainsi éviter un afflux trop important de "la petite reine" au droit de la zone marchande de l'avenue de l'Europe et sur les allées.

Le stationnement sera longitudinal et bilatéral, en épi autour de l'église.

Pour casser la vitesse, des plateaux légèrement surélevés seront placés en des endroits stratégiques.

Les trottoirs seront refaits, non pas en béton désactivé, mais en pavés type Gironde identiques à ceux des voies adjacentes. Les entrées charretières seront en béton balayé.

De nouveaux borniers forains seront installés en vue de l'activité marchande traditionnelle du mercredi.

Arborée de chênes verts la nouvelle avenue sera dotée d'un mobilier urbain : bancs, garages à vélos, poubelles. Elle bénéficiera de nouveaux candélabres neufs relevant de techniques récentes et d'un design plus élaboré.

Cependant tout n'est pas parfait ! un revers de taille, mais bien compréhensible. Le coût élevé de cette voie associé à celui de la restauration de Plaisance ne permettra pas d'engager sur la station, d'autres grands travaux de cette importance au cours de l'exercice de 2009.

Gageons pour autant, que cette orientation maximaliste et globale pour redonner une nouvelle vie à cette voie centenaire très dégradée, recueillera des avis très favorables quant à son utilisation. Nous ne manquerons pas, amis adhérents et sympathisants de vous demander votre avis à la fin de l'année.

D'autres aménagements tout aussi importants

Pour aborder la saison estivale d'autres aménagements sont prévus, notamment au point de vue de la circulation, de l'éclairage, de l'esthétique, du tourisme et de l'hygiène.

Circulation

Des nouveaux sens uniques seront créés : rue du lieutenant Durant, de la place Carnot aux allées Ortal, avenue Poincaré de la place Thiers à la place de la République, rue du Dr. Darrigan du square Ortal à la place Thiers.

Éclairage,

Boulevard de la plage, changement complet des candélabres

Amélioration de l'éclairage du parking de l'école Antonia Guittard et des parkings du marché couvert (2009-2010)

Changement des lanternes (et non des candélabres) rue Léon Dominique.

Autres travaux

Remplacement des plots au droit du collecteur des eaux pluviales quartier nord (rue Pasteur) par des mains courantes en bois. Nous avons demandé que cet endroit soit végétalisé.

Rénovation complète des structures bois des façades de la salle polyvalente.

Pour tous les travaux sur la commune se reporter au site internet de la mairie. Mais il faut noter que la zone touristique du lac, de l'entrée de la zone portuaire jusqu'au belvédère sera totalement rénovée et que d'autres travaux sont prévus à la ville et au lac. Au point de vue hygiène un effort est fait avec l'installation de toilettes automatiques au Moutchic et aux abords du lac.

Yves Tartas, René Magnon

De nouvelles habitations à loyer modéré au Huga

L'arrêt en appel a confirmé le jugement du tribunal administratif qui avait annulé en mai 2007, à la demande de l'association Vive la Forêt, l'implantation d'un projet immobilier et en son sein la création de logements sociaux. Deux des trois permis de construire délivrés au Huga ont été annulés. L'association a gagné et est indemnisée à hauteur de 2800€ de dédommagements.

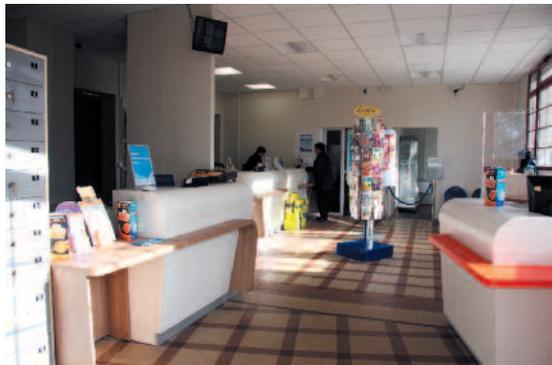
La municipalité n'a pas envisagé de recours en cassation. Ne subsisterait donc que la réalisation des logements HLM dont la première tranche, alors que Vive la forêt a formulé un nouveau recours auprès du tribunal administratif, serait livrée au printemps prochain.

La face cachée de Plaisance



Les travaux de restauration commencés à l'automne 2008 vont bon train. Les quatre façades dotées d'échafaudage ont vu les ouvriers de la société HTBM s'affairer pour restaurer la pierre, les briques. La cheminée en brique rouge et sa superbe souche en anse de panier refaite à l'identique par une jeune femme tailleur de pierre, est à nouveau en place. Les peintures des boiseries extérieures retrouvées sur certains éléments ont permis de se fixer sur le choix du rouge basque et de l'ocre. L'entreprise canaulaise, Atlantic-Toiture, a redonné à cette bâtisse son toit d'origine qui n'attend plus que le belvédère. Comme vous pouvez le voir sur cette photo, la restauration de la façade à la mi-janvier est pratiquement terminée à l'exception de la mise en place des huisseries et des travaux de finition. Ainsi, à l'Est, la face cachée de Plaisance retrouve son architecture des villas balnéaires de type pittoresque.

La Poste rajeunit et se modernise



Après la réfection des peintures extérieures en l'an 2000 et alors que, partout en France, la crainte de voir disparaître "sa poste" ne fait que croître, Lacanau Océan vient d'avoir la bonne surprise de découvrir (après deux mois de fermeture), un nouveau bureau de poste diablement rajeuni et modernisé. En période de grande affluence, quatre guichets pourront être ouverts.

Deux de chaque côté de l'entrée et les deux autres à leur place antérieure dans un décor doublement éclairé par des couleurs douces et par la grande baie vitrée face à la fresque du centenaire. Les produits offerts à la consommation par la Banque Postale sont naturellement bien en vue, mais c'est la loi du marché, me direz-vous !

URGENCE

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou

05 57 17 07 60 (Lacanau Bourg)

05 56 03 21 53 (Lacanau Océan)

SAMU : 15

POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17

CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80

AMBULANCE :

05 57 70 51 22 ou 06 03 85 75 70

PROFESSIONS DE SANTE

MEDECINS

à Lacanau Océan

Camiade et N'Guyen : 05 56 03 21 20

à Lacanau Bourg

Dandurand : 05 56 03 57 26

DENTISTES

à Lacanau Océan

Lavaud Odile : 05 56 26 30 96

à Lacanau Bourg

Portet Philippe : 05 56 03 53 30

INFIRMIERES

à Lacanau Océan

Cabinet d'infirmières : 22 rue Henri Seguin

M^{mes} Chamoux, Grosrenaud, Parmentier

05 56 03 01 66

Pineau : 06 83 20 93 52

OSTEOPATHES

Ouzoulias François : 05 57 70 03 94

Bardi Mathieu : 05 57 70 13 32

KINESITHERAPEUTES

à Lacanau Bourg

Lagune Dominique : 05 56 03 20 19

Tchong Damien : 05 57 70 94 93

à Lacanau Océan

MM. Ouzoulias et Labarthe

05 57 70 03 94

SOS KINE RESPIRATOIRE (24h/24h) :

05 57 70 03 94

LABORATOIRE D'ANALYSES

05 56 03 50 16

PHARMACIENS

Gimenes Lacanau-Bourg : 05 56 03 51 24

PHARMACIE de l'Océan : 05 56 03 21 39

PEDICURES-PODOLOGUE

Mme C. Chamillard : 06 60 63 02 27

SERVICES PUBLICS

MAIRIE Lacanau : 05 56 03 83 03

MAIRIE-Annexe (Océan) :

05 56 03 21 22

PREFECTURE Bordeaux : 05 56 90 60 60

OFFICE DE TOURISME : 05 56 03 21 01

EDF Dépannage (24/24h) :

0810 333 033

SERVICE EAUX (24/24h) :

0810 130 120

DIVERS

CLINIQUE VETERINAIRE :

05 56 03 23 10

DEPANNAGE VOITURE : LABAT (24/24h)

DECHETTERIE DE TALARIS

Nouveaux horaires : lundi fermé.

Du mardi au samedi de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h30.

Le cinéma à Lacanau, l'été, est-il menacé de disparition ?

Hors saison, après plusieurs années de "vaches maigres", pour ne pas parler de grand désert hivernal, le cinéma a repris à Lacanau Océan, en salle l'Escoure depuis le mois de novembre dernier, à raison d'une séance le samedi soir, des séances supplémentaires et des matinées en période de vacances scolaires.

Grâce à l'impulsion dynamique de Mme Jacqueline Hoffmann, adjointe au maire chargée des associations et de la culture, et épaulée par des bénévoles, les cinéphiles canaulais ont pu retrouver le chemin du cinéma paradisi.

Un accord a permis, moyennant la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente, d'avoir chaque semaine la fourniture par M. Pierre, exploitant de la salle de cinéma pendant l'été, de films récemment sortis en salle. C'est ainsi que furent projetés entre autres les films : *Clinte*, *Quantuum of Solace*, *Vilaine*, *Australia*.

La projection est assurée par un membre du personnel de l'équipe municipale d'animation ; Mme Jacqueline Hoffmann et quelques bénévoles gèrent l'accueil (sans les caramels ni esquimaux chocolats) jusqu'au mois d'avril.

L'immeuble où se trouve la salle de cinéma Le Familia étant en vente mais n'ayant pas encore d'acquéreur, les projections devraient y reprendre à l'ouverture de la saison.

Pour l'avenir, espérons qu'avec un tiers d'aide de la municipalité, un tiers d'un bon approvisionnement en bobines (nous avons même des avant-premières), et un grand tiers de débrouille, nous pourrions comme savent le faire d'autres communes de la région, maintenir la sacro-sainte séance du samedi soir. Et plus si affinités.

MC. Houalet

Le tai-chi chuan à Lacanau

Alors que des milliers de chinois pratiquent quotidiennement la tai-chi dans la rue, dans leur entreprise ou à domicile, quelques dizaines de canaulais et canaulaises ont découvert cette discipline et poursuivent leur apprentissage avec zèle et enthousiasme.

Depuis le mois de septembre 2008, l'Association Lacanau Accueil a enrichi l'offre de ses activités par des cours de cet art martial. Ils ont lieu chaque lundi matin au Cosec de Lacanau, en salle de judo. Cet enseignement est dispensé par Philippe Balleraud, formé par des maîtres japonais et vietnamiens aux arts martiaux : tai-chi chuan, chi kong, kung fu ainsi qu'à la pratique du zen.

Le tai-chi à l'origine art de combat et de défense, aujourd'hui à la fois art martial et gymnastique énergétique globale, est une discipline corporelle d'origine chinoise. Elle est composée d'un ensemble de mouvements exécutés avec lenteur et harmonie dans un ordre préétabli. Par son côté méditatif, la coordination et l'extrême précision de ses gestes, elle apaise le mental, améliore la concentration, la vivacité d'esprit et la mémoire. En harmonisant le "Qi" (force interne, énergie vitale) elle favorise une meilleure prise de conscience de soi et de son environnement. Toute l'essence du tai-chi réside dans la recherche du centre, de l'équilibre dynamique des deux pôles d'énergie, le yin, issu de la terre et le yang, issu du ciel.

Celui qui pratique le tai-chi est calme et cependant profondé-



ment concentré dans une combinaison d'énergie du contrôle du corps (roseau solide et souple) et de l'équilibre.

"Pour atteindre la sérénité il faut être lent, léger et doux.

Lent de la lenteur du nuage qui s'effiloche au vent d'été.

Léger de la légèreté du cocon qu'on dévide sans risque que se brise le fil de soi.

Doux de la douceur d'un arc au repos.

Je suis lent, léger et doux, donc je suis calme", les trois vertus du tai-chi chuan.

MC. Houalet

Les Estivales de Lacanau

Une nouvelle association *Ici et Maintenant* propose à partir de l'été 2009 un festival de musique qui aura lieu tous les ans, à la fin du mois d'août pour prolonger la saison. Ces **rencontres musicales** sont organisées sous l'égide de **François Salque***, violoncelliste et directeur artistique de plusieurs festivals. Les canaulais et les estivants ont déjà pu apprécier ce musicien de grand talent, lors d'un concert gratuit donné en l'église Notre Dame des Flots à la fin de la saison estivale 2008.

Ce festival de grande qualité, pourra contribuer à enrichir l'image de Lacanau, offrir aux estivants qui prolongent leur séjour un événement culturel de qualité et attirer les mélomanes de Bordeaux et de sa région intéressés par la notoriété des musiciens associés à **François Salque**, notamment le pianiste **Eric Lesage**, l'accordéoniste et compositeur **Vincent Peirani**.

Vous pouvez obtenir tous renseignements et adhérer à cette association en vous adressant à :

**Le Panier de Phil, 8 Avenue du Maréchal des Logis Garnung 33680 Lacanau Océan
05 57 70 18 21**

icietmaintenant33@gmail.com

* François Salque est un descendant de M. Claude Guillaume Guillemet, entrepreneur, adjoint spécial à Lacanau Océan à partir de 1935.



François Salque

**Soutenez cette initiative : adhésion pour la saison 2009 : 20€ à adresser :
Ici et Maintenant, Association loi 1901, 10 avenue Poincaré 33680 Lacanau Océan.**

Nuisances nocturnes,

“tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes !”

C'est ainsi que l'on peut résumer la réponse de M. le Préfet, en date du 5 février dernier, aux représentants du conseil de quartier n° 3 suite à leur lettre relative aux nuisances constatées la saison dernière : “(...) *Entre 2007 et 2008, la délinquance constatée en juillet et août a reculé de 10% et pour la délinquance de proximité, la baisse atteint 43 %... La consommation d'alcool est bien sûr au cœur du problème et les responsables de bars et discothèques se sont vus rappeler leurs responsabilités... Des sanctions ont été prises...*

L'été dernier (...) ce sont 110 militaires qui ont été mobilisés à Lacanau pour assurer la sécurité publique avec une attention toute particulière sur les créneaux de nuit. Près d'un fait constaté sur deux résulte de l'action de ces militaires...”

Par ailleurs, M. le Maire informé, à la même date, de la réponse au conseil de quartier, M. le Préfet l'invite à organiser une rencontre en compagnie du représentant de la Gendarmerie et de tous les partenaires qui concourent à la sécurité de Lacanau, “pour apprécier la situation et préparer plus sereinement la prochaine saison.” Une rencontre que souhaite l'Apllo. (CF. Lettre à M. le Préfet VLO n° 90, janv. 2009 p. 4)



D&C
Services Propriétaires Immobilières

MAINTENANCE ADAPTÉE CAS PAR CAS
Entretien, maintiens de votre maison (lasure, peinture, tapisserie, bois, lambris, faux plafond, travaux de finition...)
Espaces verts, Toiture, Gouttières, Clôture, Murette...

Tél./Fax 05.57.70.07.18
D&C - 1, Parc de la Dune - 33680 Lacanau Océan



LACANAU PHOTO VIDEO
PHOTO NUMERIQUE*
1 HEURE

Tirages Numérique et Gravure CD tous support, Identités Numériques instantanées, Photocopies Couleur, tous Reportages, Accessoires Numérique, Vente Films, Cassettes Vidéo Numérique, Développement APS

1, Allées Ortal - 33680 Lacanau-Océan Tél : **05 56 26 34 67**
* sur Véritable Papier PHOTO KODAK ROYAL www.lacanau-photo-video.com

NIETO Daniel

Abatage Eclairage Entretien Parcs et Jardins
Bois de Chauffage Ramonage - Toitures
Nettoyage Vitres Murs - Murettes - Terrasses

10 route de Philibert 33121 Carcans
06 87 83 86 67

Agence **FBI** Immobilier

Françoise Texier
Tél. **05 57 70 59 07**
www.agence-fbi.com

6, rue Le Princeau - 33680 Lacanau-Océan

TAXI Magaly RICARD
05 57 70 51 22

LACANAU
Dialyse chimiothérapie
Radiothérapie consultation
Hospitalisation sortie etc...

24/7. Service toute l'année
Assistance 06 03 85 75 70
Véhicules climatisés
Conventionnés pour transport
sur taxi pour motif médical



LE FOURNIL MEDOCAIN

Pains - Pâtisseries - Viennoiseries
PRODUITS SELECTIONNÉS

2 Av. du Maréchal des Logis Garmung
33680 LACANAU OCEAN
Tél. **05 56 26 39 09**

HUITRES, FRUITS DE MER
Vous attendent chez **MARIE-LINE**
Entrée marché MARIAN

Allées ORTAL à Lacanau-Océan
06 80 31 35 05
Site : contact@ml-ocean-kfe.com

ART&DECO



Le Bateau-atelier
1 AVENUE DU LAC - LACANAU 05 56 03 58 50
www.le-bateau-atelier.com



SYSTÈMES DE SÉCURITÉ
TÉLÉSURVEILLANCE
INTERVENTIONS

Océan Protection Services
Rez de rue salle l'Escoure - Place de l'Europe
33680 LACANAU OCEAN - Tél. 05 56 03 58 03

OPTICIEN

OPTIQUES, SOLAIRES, LENTILLES
RÉPARATIONS, DÉPANNAGES

8, Av du N° des Logis Garmung
33680 LACANAU OCEAN
A CÔTÉ DU GUICHET CRÉDIT AGRICOLE ☎ **05.56.26.48.40**

LOCACYCLE

Le spécialiste du vélo
Locations vélos, VTT,
VTC...
Réparations
Accessoires

11 avenue de l'Europe - 33680 Lacanau Océan
Tél. **05 56 26 30 99**

ARA (Association Respect Animaux)
13, rue Sylvain Marian - 33680 LACANAU-OCEAN
TÉL. 05 56 03 27 23 - 05 56 03 28 59
TÉL. / FAX : 05 57 70 07 56
Fondation Assistance aux Animaux 01 40 67 10 04
Centre Anti-poison Vétérinaire 04 78 8710 40
Association 1901 à but non lucratif

NOUVEAU **HALL DE LA PRESSE** **OUVERT À L'ANNÉE**

LIBRAIRIE • PAPETERIE • POINT FAX
PHOTOCOPIES • Photocopies couleurs 0,70 €

3, avenue de l'Europe - LACANAU-OCEAN - 05 57 70 25 66



Lataste-Vion EUROCEAN

Locations saisonnières
Transactions
gestion-syndic

2, av. Plantey BP 12 - 33680 Lacanau-Océan Tél. : **05 56 26 30 32** eurocean@wanadoo.fr www.agence-eurocean.fr




CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE
Michel COMPAIN

Créateur Piscinier
Garantie décennale
PRODUITS & ENTRETIEN : MAGASIN AU HUGA
www.construction-piscine.com

Médaille "Piscine de Bronze 2000 et SPA d'Argent 2004"

3, avenue des Clématites "Longarisse" - 33680 LACANAU - Tél./Fax 05 56 03 02 95 - Port. 06 08 31 02 15



Journal d'information
de l'Association des Propriétaires et Locataires de Lacanau Océan
Loi 1901. Aplo BP. n° 4 - 33 680 Lacanau Océan

Directeur de la publication : René Magnon

Commission paritaire des publications et
agences de presse n° 0109 G 81133

Rédacteurs et comité de lecture
Raymond Grimberg - Marie-Claude Houalet - James Lamarche -
Juan Lopez - René Magnon - Jean-Pierre Ménard - Yves Moreau -
Gina Rogalsky - Yves Tartas.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de l'association sauf en
ce qui concerne les tribunes libres qui restent sous la responsabilité de
leurs auteurs.

Vente au numéro : 5 €
Adhésion Aplo et abonnement à Vivre à Lacanau Océan : 20 €
Abonnement 4 numéros : 15 € - Adhésion Aplo : 5 €

Mise en page, impression :
Imp. Nofal Group - La Teste de Buch 05 57 52 75 57
Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625

UN MENUISIER A VOTRE SERVICE de 7 h à 22 h - 7 / 7 jours
 MENUISERIE BOIS - PVC - ALU
 FENETRES - PORTES - VOIETS - PERSIENNES - STORES EXT./INT. - MIROITERIES
 PLACARDS FAÇADES ET AMÉNAGEMENT - PORTAILS - CLOTURES - LAMBRIS
 BARDAGES - BANDEAUX - VERANDAS
LACANAU-OCEAN FORMUL «M» 05 56 26 37 51

Régis DEMANES
 Artisan
 ABATTAGE
 ELAGAGE
 Couverture
 Maçonnerie
 Charpente
 17 résidence Océane - 33680 Lacanau Océan
 Tél. 05 57 70 05 75 - Fax : 05 56 03 18 64 - Port. 06 80 68 81 12
© IFFE - 201207 - 0012000034

Entreprise artisanale créée en 1980
NEUF, ENTRETIEN, REPARATION
 MAÇONNERIE, FAÇADE, COUVERTURE
 TRAVAIL DU BATIMENT
 MULTI-SERVICES
 Maçonnerie de
 (Prestations)
 Zone
 Artisanale de
 REG. 33680
 LACANAU-OCEAN
SERGE DENNERY
 05.56.03.21.02
 06.07.22.84.86

RESTAURANT
L'imprévu
 Stéphane FORTENAU
 05 56 03 15 14
 www.hotel-oyra.com
 Terrasse & salle vue mer
 Front de mer
 23 bis LACANAU OCEAN

Coiffure Mixte
Hair
Marin
 3, rue Jules Ferry
 33680 LACANAU OCEAN 05 56 03 25 04

4, rue du Lion - 33680 LACANAU-Océan
L'Auberge du Marin
 Service midi - spécialités moules
 Cuisine traditionnelle
 Repas ouvriers - groupes
 Chambres meublées cadre agréable
 «marin» - prix modérés
 ouvert toute l'année **05 56 03 26 87**

Agence Immobilière
BRUSSOL
 EXPERTISES
 LOCATIONS
 ACHATS
 VENTES
L'ADRESSE
 22, av. Plantey - 33680 LACANAU-OCEAN
 Tél. 05 56 03 15 52 - Fax. 05 57 70 08 47

SPAR
 Place de l'Europe - 33680 LACANAU OCEAN
05 56 03 22 82
 Boucherie traditionnelle - Livraison à domicile

BAR - COCKTAIL - RESTAURANT - PUB
CHEZ L'AUSTRALIEN
 Restaurant Traditionnel
 Spécialités : Pâtisseries et Fruits de Mer
 19, Allée Pierre Oriol - 33680 Lacanau Océan
 Tél. 05 56 03 21 02 - e-mail : ozzybar@wanadoo.fr
 Ouvert toute l'année.

Hôtel* VITANOVA**
Résidences
VITANOVA
Restaurant «Le Patio»
 Centre Balnéo
 Soins du Corps - Esthétique - Remise en Forme
 Ouvert à tous
 Route du Baganais - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 56 03 80 00

CONSTRUCTION - RENOVATION
 Entreprise
ELICECHE Vivien
 Successeur de BALESTIBEAU
Tél. 05.57.70.50.23
 Portable, 06.07.06.79.14
 14 Av. de la Libération 33680 LACANAU VILLE

L'EQUIPAGE
 BAR - BRASSERIE
 OUVERT A L'ANNEE
 5, AVENUE DE L'EUROPE
 33 680 LACANAU OCEAN
 05 56 03 27 43

BRU & FILS
 AGENCE IMMOBILIERE
 TOUTES TRANSACTIONS
 IMMOBILIERES
 LOCATIONS ESTIVALES
 Au service
 de l'immobilier
 depuis 50 ans
 agencebru.ville@orange.fr
 2, av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU
 Tél. 05 56 26 85 24
 Portable 06 07 10 43 16
 www.lacanau-location.com
 S.A.R.L. au capital de 7623 € - Garantie AGF 110 000 € - Carte prof. 2141206 - R.C. & 82 & 8309

LE CAPITOLE
 Quincaillerie - Bazar
 Articles de Plage
 Place du Général de Gaulle
 33680 LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 03 21 97

AGENCE IMMOBILIERE
MICHEL DESCARRIERE
 Locations saisonnières - Ventes
 12, rue Charles Chaumet
 (face à la maison de la presse)
 33680 LACANAU-OCEAN
Tél. 05 56 03 22 94 - Fax 05 57 70 01 49

L'Aplo a besoin de vous

Vous êtes propriétaire ou locataire à Lacanau Océan et sans être adhérent, vous avez été destinataire de notre revue qui paraît désormais sous cette nouvelle formule, pour vous la faire connaître. Si vous souhaitez être mieux informé de la vie dans la station et ainsi participer également à son amélioration, vous pouvez nous rejoindre.

Si vous êtes entrepreneur, artisan, commerçant et souhaitez posséder un encart publicitaire, dans ces pages, consultez nous. Adhésion à l'Aplo 5€ et abonnement à *Vivre à Lacanau Océan*, la Revue des résidents et estivants 15€ soit au total : 20€. Abonnement simple : 15€.

Dominique LABAT
 CENTRE REPARATION
 Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques
 Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.
 Station Service
Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24
 2, avenue de Bordeaux
 33680 LACANAU-VILLE
 ☎ 05 56 03 50 40
 Fax 05 56 03 53 12

LAVIERIE AUTOMATIQUE
« LA VAGUE DE PROPETE »
 Ouvert de 8h à 22h
 Sous l'arcade L'ÉPIFANIE - Front de mer -
 LACANAU OCEAN
 Tél. 05 56 03 11 64 - Vert de Mars à octobre

Serge DUPHIL
Chauffage - Sanitaire
3, Rue du Huga
33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 25 20 / 06 74 59 96 34



Décoocéan
PEINTURE DECORATION RENOVATION
PEINTURE INT. EXT. - REVETEMENTS SOLS ET MURS
LAVERGNE Philippe CARRELAGE
12 av du Lieut. PRINCETEAU PLACO
33680 LACANAU-OCEAN BRICOLAGES DIVERS
05 56 03 11 61 lavergne.phil@free.fr 06 80 89 43 58

MARTINEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE
REVETEMENTS SOLS / MURS
ISOLATION
PAPIERS PEINTS
DECORATION
Tél. 05 56 26 58 96 21 LE HUGA 33680 LACANAU
Port. 06 31 47 83 34 RT DU CRASTIEU 39 LE TEMPLE



AGF
Assurances
Emmanuel ALVES
Agent Général d'Assurances
Lacatau-Ville
05 56 03 53 97 Membre Allianz

s.a.r.l. COLLADO
Entreprise Maçonnerie - Plâtrerie
Z.A. La Meule - Lot 24
33680 LACANAU VILLE
Tél. 05 57 70 54 01
Fax. 05 57 70 54 02
Port. 06 71 63 52 08



Ets LAGOFUN
PLOMBERIE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE - SANITAIRE
INSTALLATION SOLAIRE
31, av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU
Tél : 05 56 03 54 46
Portable : 06 80 72 13 57
Fax : 05 57 70 59 85 ets.lagofun@libertysurf.fr



FRAP
Fermetures - Rénovation - Atlantic - Pro
05 56 26 19 34
Mobile : 06 09 88 65 22
frap@frapatlantic.fr
FENÊTRES - PORTES
VOLETS ROULANTS - STORES - PORTAIL
ALU-PVC-BOIS-MIXTE (alu/bois)
fenêtres LORENOVE
SATISFAIT OU SATISFAIT
MAGASIN D'EXPOSITION
17 bis rte de l'atlantique LE HUGA 33680 LACANAU OCEAN




LE PANIER DE PHIL
Epicerie BIO logique
OUVERT A L'ANNEE
05 57 70 18 21
LePanierDePhil@aol.com
8 Avenue du Maréchal des Logis Garnung
33680 Lacatau Océan



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
ELECTRO-MÉNAGER - TÉLÉ - ANTENNE
SARL JEANJEAN
14, avenue du Lac
33680 LACANAU Tél./Fax 05 56 03 52 37
E-mail : jeanjean.sarl@wanadoo.fr





BRICO'LAC
Quincaillerie SUIRE
Route de Lacatau Océan
33680 LACANAU VILLE
Tél 05 56 03 50 81



La Maison Bleue
Décoration - Artisanat
Cadeaux - Petit mobilier
22, allée Pierre-Ortal
33680 LACANAU-OCÉAN
Tél. 05 56 03 16 52



**Abattage
Elagage
Lavergne**
Tailles de haies
Aménagements
Finitions
Tél. / Fax 05 56 03 51 07
Portable 06 08 66 02 97



Le MoutchiGo
Hotel Bar Restaurant
Spécialités poissons
05.56.03.00.05
Plage du MoutchiGo LACANAU



SEVIN MULTI-SERVICE
Pc en panne ou à configurer
Petits travaux, bricolage
Electricité, antenne tv
parabole, jardinage
Téléphone : 05 56 58 54 61
Mobile : 06 19 80 73 45
Messagerie : dsevin1685@aol.com




DÉPANNAGE 7/7 - VENTE
SERVICE APRÈS VENTE
Electro-ménager
Petit ménager
T.V. - Hi-Fi - Canal +
Maintenance antennes
Location TV COULEUR
électro-ménager Lopez Reneaud
9, avenue Sylvain-Marian - 33680 LACANAU-OCÉAN
Mag. 05 56 26 35 79



APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ
Thierry BORDES
INSTALLATION ÉLECTRIQUE
CHAUFFAGE - ÉLECTROMÉNAGER
TÉLÉVISION - ANTENNE - PARABOLE
MAGASIN ET ATELIER :
77, av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU
TÉL. 05 56 03 55 60

Jean-Luc ROUSSEAU
Lacatau IMPRESSIONS
05 56 03 16 28
port. 06 16 40 61 65
6, allée P. Ortal - 33680 Lacatau-Océan



ACTION BOIS
AMÉNAGEMENT - CRÉATION BOIS
INT/EXT
Ossatures - Bardages - Terrasses - Parquets ...
NETTOYAGE ET RENOVATION DE TOITURE
Pose de fenêtre de toits ...
6 avenue Albert François 33680 LACANAU E-mail : bertrandfouroug@hotmail.fr
Portable : 06 14 69 25 15

A vos mesures
Isolation - plâtrerie peinture
Carrelage
D. NOËL
05 56 03 06 23 - 06 09 52 64 32

VOLETS ROULANTS
MANUELS
ELECTRIQUES
MOTORISATION
STORES
BANNES - PERGOLAS
INTÉRIEURS
MOUSTIQUAIRES
06 80 70 61 13
05 57 70 07 77



SERRURERIE
Serrures toutes marques
Serrures multipoints
Portes blindées
VITRERIE
Double vitrage
Vitrage securit
Miroir
RM 347566663 ECI depuis 1980
DÉPANNAGE 7/7
Alex Bouvez LACANAU
06 80 70 61 13